

Image not found or type unknown



Délai de contestation d'une facture

Par **jeandem**, le **08/07/2009** à **12:48**

Bonjour,

Je voudrai savoir s'il y a un délai pour contester la facture d'un artisan ? J'ai fais en février 2008 des travaux de rénovation sur mon toit. Je ne connaissais pas le prix d'une tuile au moment des travaux, et je n'avais donc pas contesté. Hors récemment un ami m'a dit que l'artisan m'avait facturé la tuile 5 fois son prix normal, certainement parce que le chantier était de petite taille, et ne lui rapporterai pas grand chose.

Ais je un recours quelconque contre cet artisan ?